

# 11° Festival du jeu d'Échecs d'Ille sur Têt - Classique (-2400)

## Règlement des tournois Classique FIDE

L'association « Échecs en Têt » organise son 11° open FIDE d'échecs dans les locaux :  
Salle la Catalane rue Pablo Casals 66130 - Ille-sur-Têt .

Article 1 : Il est constitué d'un tournoi au système suisse homologués FIDE en 7 rondes, à la cadence de 1 h + 30 s / coup.

Le tournoi est réservé aux joueurs ayant un classement inférieur à 2400 en cadence classique.

La licence A est obligatoire pour les joueurs français.

Les règles du jeu sont celles de la FIDE. Appariements informatiques homologués par la F.F.E. **au système Suisse accéléré Niçois** à l'aide du logiciel PAPI 3.3.6. . Seront appariés à la 1ère ronde tous les joueurs qui auront pointé avant l'heure limite.

Article 2 :

***Clôture impérative des inscriptions et des vérifications vendredi 19 mai 13h30.***

**Ronde 1** : vendredi 19 mai à 14 h 00

**Ronde 2** : vendredi 19 mai à 18 h 00 ou 10 minutes après la dernière partie de la ronde 1

**Ronde 3** : samedi 20 mai à 9 h 00

**Ronde 4** : samedi 20 mai à 13 h 00

**Ronde 5** : samedi 20 mai à 17 h 00 ou 10 minutes après la dernière partie de la ronde 4

**Ronde 6** : dimanche 21 mai à 9 h 00

**Ronde 7** : dimanche 21 mai à 13h 00

**Cérémonie de clôture** : dimanche 21 mai à 17 h 00 ou 15 minutes après la dernière partie de la ronde 7

Article 3 :

Les joueurs doivent être assis devant leur échiquier lors du coup d'envoi de chaque ronde. Tout retard au coup d'envoi d'une ronde est sanctionné par une défaite conformément à l'article 6.6 de la FIDE sauf si l'arbitre en décide autrement. **Les joueurs ont droit à ne pas jouer deux rondes (pas les deux dernières). La 1°absence sera ponctuée par un bye (1/2 pt), la seconde par un forfait (0 pt). Pour cela, les joueurs doivent indiquer à l'arbitre leur intention de ne pas jouer une ronde avant l'appariement de celle-ci !**

#### Article 4

**Droit d'inscription pour le tournoi : adultes : 30 €, jeunes : 15 €.**

Article 5 : L'arbitre du tournoi est M. Garcia Richard – AFO2 – licence K07415

Une commission des litiges est constituée de :

- Françoise Carbonell – organisateur – licence N17035
- Jérôme Migoli – organisateur – licence J03769
- Charles Lopez - organisateur - licence H04856

#### Article 6 :

Il est rappelé aux joueurs que les téléphones portables doivent être éteints dans l'espace de jeu, toute sonnerie entraînerait la perte immédiate de la partie en cours. Les joueurs sont invités à ne pas analyser leurs parties sur place. Il y a une salle d'analyse en face de la buvette.

#### Article 7 :

Les mineurs qui participent aux tournois restent sous l'entière responsabilité de leurs parents. Tout comportement nuisant à la quiétude des autres joueurs, ne respectant pas le bon déroulement des tournois, le matériel ou les locaux sera sanctionné par l'exclusion immédiate de la compétition.

#### Article 8 :

Liste des prix et départages :

Le tournoi est doté de prix en numéraires (si 60 joueurs minimum) :

1° prix de 300€ - Les autres prix seront communiqués et affichés en début de ronde 3. Ces prix ne sont pas cumulables. Départages : Cumulatif, Buchholz, performance.

Des trophées seront distribués aux trois premiers du tournoi.

Ce tournoi fait partie du circuit du Roussillon 2022-2023 lui-même doté de 2000€ de prix. Consulter : <https://www.cdje66.org/circuit-du-roussillon-2023/>

**La présence du joueur est requise lors de la cérémonie de clôture : l'organisateur conservera son prix en cas d'absence ou le donnera éventuellement à une personne désignée.**

L'arbitre principal (AFO2) :

Richard Garcia



R. GARCIA

L'ORGANISATEUR :

Mme Carbonell Françoise

Présidente du club Échecs en Têt